

Projet d'installation agrivoltaïque de la Mare Brunette, au Rechainard

INVITATION À UNE PERMANENCE PUBLIQUE

MERCREDI 17 JUIN 2026
de 16 H à 20 H

à L'ESPACE DAGRON, 2-4, place du Marché
28700 AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

- | | |
|--|---|
|  Clôtures avec portails à créer |  Citernes |
|  Panneaux fixes |  Agroforesterie |
|  Panneaux trackers |  Arbres fruitiers |
|  Poste de livraison |  Bâtiments agricoles |
|  Postes de transformation |  Pistes à créer |
|  Local technique |  Haies à créer |

Centre-bourg d'Auneau

100 m

LE PROJET AGRIVOLTAÏQUE

Benoît et Eva Garenne souhaitent développer un système diversifié, mêlant plusieurs activités agricoles : élevage ovin, élevage bovin, cultures de céréales et agroforesterie. L'objectif est de mettre en place des pratiques vertueuses pour l'environnement couplé à une production d'énergie renouvelable.

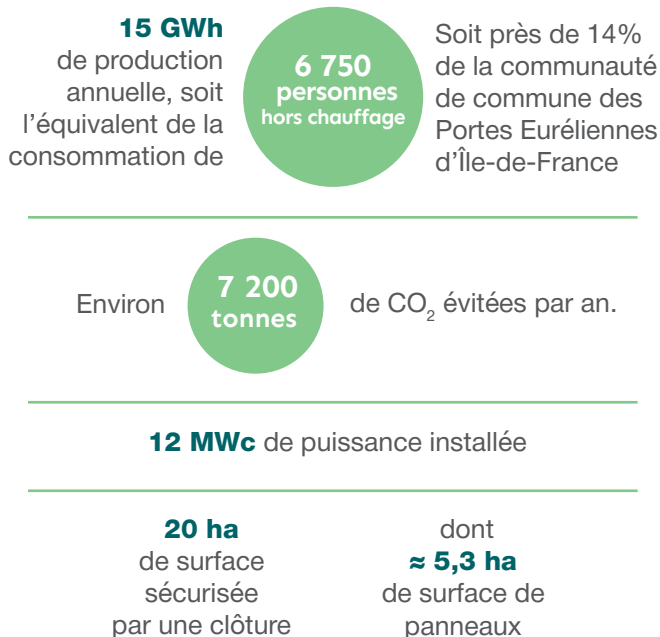
La partie sud-ouest sera équipée de panneaux fixes et la partie plus à l'est de « trackers ». Ces deux technologies sont adaptées aux différentes pratiques agricoles.

« Face au dérèglement climatique impactant fortement les cultures sur nos terres argileuses nous avons étudié plusieurs solutions. Le développement de l'agrivoltaïsme nous permettra d'y associer un magasin de vente directe sur le site pour notre production de viandes bovine et ovine et celle d'autres producteurs locaux. »

Eva Garenne, co-gérante de la SCEA « La Belle de Cadix »

LE PROJET ÉNERGÉTIQUE

L'installation produira une énergie verte, locale et compétitive.



UN PROJET RÉFLÉCHI POUR S'ADAPTER AU TERRITOIRE

Plusieurs mesures seront mises en place pour intégrer au mieux le projet dans le paysage, son environnement et son activité :



Une attention particulière a été portée aux points de vue depuis les habitations. La hauteur des panneaux a été ajustée et abaissée, avec une hauteur maximale de 5 m.



Les postes de transformation sont situés à plus de 200 m des premières habitations, les rangées de panneaux jouant le rôle d'écran acoustique pour limiter toute émergence sonore.



Un projet qui maintient et développe une activité agricole innovante. L'espace entre les rangées de panneaux est de minimum 7 m pour permettre une diversité des pratiques agricoles.



Le projet respecte les normes de sécurité des pompiers, avec des pistes périphériques de 3 à 6 m et une citerne incendie à l'entrée du site.



D'un point de vue environnemental, des analyses ont été menées sur le site par des bureaux d'études indépendants pendant un an, révélant des enjeux environnementaux faibles.



Afin d'intégrer au mieux le projet à son environnement, nous prévoyons la plantation de 1 890 mètres de haies et 1 230 mètres d'arbres persistants autour du site. Les haies, composées majoritairement de lauriers, conserveront leur densité tout au long de l'année. Au nord et à l'ouest, l'agroforesterie masquera visuellement le projet.



Nicolas Lamblin, Chef de projet

LES RETOMBÉES POUR LE TERRITOIRE

RETOMBÉES FISCALES

Taxes locales annuelles (IFER, CET et TF)

Pour la commune d'Auneau-Bleury-St-Symphorien	≈ 13 600 €
Pour la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France	≈ 27 100 €
Pour le département d'Eure-et-Loire	≈ 10 600 €

EMPLOIS

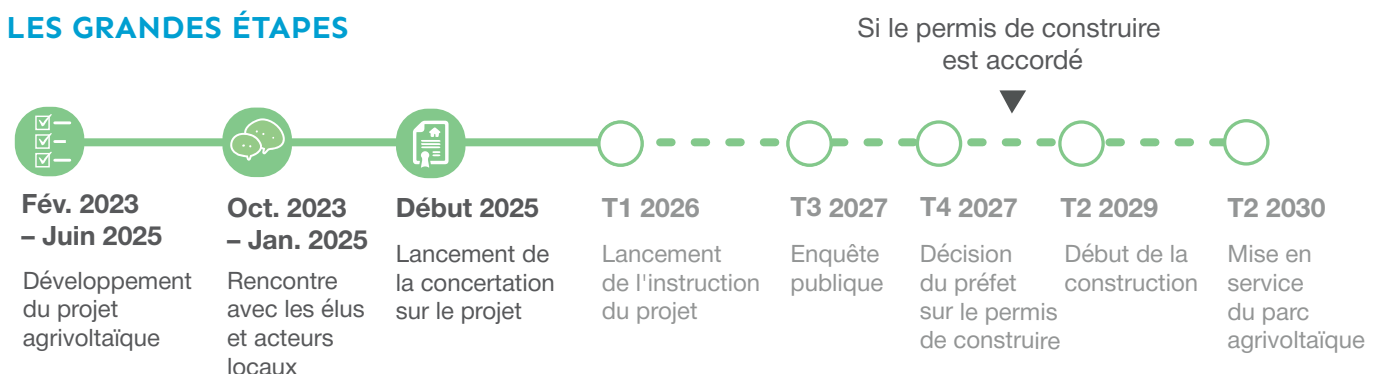
Environ **39 emplois*** durant la phase de chantier, à l'échelle régionale, avec la **mobilisation d'entreprises locales** pour la construction du parc solaire et la plantation des haies. L'entretien pendant la phase d'exploitation du site sera assuré par Benoît Garenne et sa fille Eva.

POUR LES HABITANTS D'AUNEAU-BLEURY-ST-SYMPHORIE

La mise en place d'un **financement participatif** offrant la possibilité d'investir et d'épargner.

* TETE - territoires-emplois.org

LES GRANDES ÉTAPES



UNE QUESTION, UN AVIS ? CONTACTEZ-NOUS !
concertation-projet-ab2s@photosol.fr

Pour en savoir plus : www.photosol.fr